

## Retraits de la CPI : "Ne partez pas", lance le président de l'Assemblée

@rib News, 16/11/2016 - Source AFP "Ne partez pas", a déclaré mercredi le président de l'Assemblée des Etats parties au statut de Rome, traité fondateur de la Cour pénale internationale, dans un "message solennel" aux trois pays africains ayant récemment annoncé leur retrait de la CPI. Le "puissant sentiment d'injustice" des Etats africains qui accusent la Cour de persécution envers les Africains "a pris les contours d'une crise qu'il faut vite circonscrire depuis le retrait de trois Etats", a constaté Sidiki Kaba à l'ouverture de la quinzième Assemblée des Etats parties à La Haye.

Lundi, la Gambie a officiellement notifié son retrait de la CPI auprès des Nations unies, après l'Afrique du Sud et le Burundi en octobre. Le retrait des trois pays, représentés à l'Assemblée de la CPI par une délégation, doit prendre effet un an après la réception de cette notification. "Je voudrais leur dire qu'ils ont été entendus", a ajouté M. Kaba, parlant de "critiques légitimes". Fondée en 2002, "la Cour traverse un sale temps. On ne peut pas nier que c'est un moment difficile, mais je suis optimiste, je crois aux vertus d'un dialogue constructif au sein de cette assemblée", a poursuivi celui qui est aussi ministre sénégalais de la Justice. Dénonçant lui-même une "justice à géométrie variable", le président de l'Assemblée a émis le souhait de "réformer la gouvernance mondiale". "Le droit de veto ne doit pas être un privilège, il doit être une lourde responsabilité, il doit être encadré quand il y a des crimes de masse", a-t-il souligné, parlant de "deux poids, deux mesures". "La CPI elle-même est victime de cette situation." Alors que la CPI ne peut enquêter dans un pays non membre qu'avec l'autorisation du Conseil de sécurité de l'ONU, les vetos de la Russie et de la Chine ont en effet bloqué plusieurs tentatives pour référer la situation en Syrie, Etat non partie au Statut de Rome, à la CPI. Le président de l'Assemblée souhaite également renforcer les moyens financiers, humains et logistiques pour les enquêtes menées par le bureau de la procureure, travailler à l'universalité de la Cour et mieux la faire connaître via les réseaux sociaux. "Dans un monde traversé par l'extrémisme violent et confronté à une menace aux contours diffus et dangereux, il est plus que nécessaire de définir une justice pour tous pour que nous puissions vivre dans la liberté et la paix", a conclu M. Kaba.